

**UNITÉS DISCRÈTES, PERTINENCE  
ET VARIATIONS SYNTAXIQUES**

1.1. Nous allons tenter ici une lecture transversale de quelques principes fondamentaux de la linguistique fonctionnelle comme ceux-ci ont été formulés par André Martinet et par d'autres chercheurs, en confrontant ces principes à certains faits concrets, notamment dans le domaine syntaxique, qui pourraient sembler demeurer hors de leur portée, et en adoptant certains angles méthodologiques sous lesquels on pourrait voir surgir une vision des faits qui nous rapprocherait davantage des réalités linguistiques perçues<sup>1</sup>.

1.2. Les bases de la linguistique fonctionnelle (et, à l'heure actuelle, de toute science humaine douée d'un versant social) peuvent être représentées comme étant formées à partir du couple des notions d'unité discrète et de pertinence<sup>2</sup>. Poser des unités discrètes équivaut à la possibilité même d'énoncer des axiomes scientifiques, à la forme même qu'une certaine symbolique (un métalangage) doit revêtir afin d'établir des équivalences univoques entre les faits perçus et les signifiants scientifiques. Or, l'opération pour dégager les unités discrètes est toujours effectuée «sous bénéfice d'inventaire» : la science étant toujours, par une sorte de paradoxe épistémologique (modéré, peut-être, par la prise de conscience de son altérité fondamentale face au continuum expérientiel), dans l'impossibilité d'appréhender directement la réalité, elle est amenée à projeter ses hypothèses, ses grilles ou ses caté-

---

1 Sur le point de vue réaliste en linguistique, voir p.e. André MARTINET, «Structure et langue», *Revue internationale de philosophie*, 73-74, 1965, pp. 291-9; repris (en version anglaise) dans A. MARTINET, *Études de syntaxe fonctionnelle*, Munich, W. Fink, 1975, pp. 43-51.

2 Voir A. MARTINET, *Syntaxe générale*, Paris, Colin, 1985, 1. 1-2.

gories sur cette réalité, et à proposer en même temps des procédures de vérification; ces dernières, si elles parviennent parfois à déplacer des seuils d'identification, elles opèrent néanmoins sur des choix discrets, en assurant l'univocité des assertions et la clôture d'un certain champ théorique et d'un inventaire donné. Or, les procédures de vérification ne sont que l'application ou médiation des principes théoriques, les instances qui assurent qu'il y a rapport d'adéquation entre ces principes et la représentation qu'on se fait des réalités données<sup>3</sup>. Mais la vérification (ou la vraisemblance) des hypothèses scientifiques n'écarte pas le fait que la réalité même de ces hypothèses demeure «en suspens», dans la mesure où la vérification d'hypothèses ultérieures pourrait se révéler plus satisfaisante face à des problèmes déterminés. Ainsi, la vérité scientifique devient à la limite une notion bien relative, avec cette conséquence grave, que notre représentation de la réalité semblerait ne plus posséder d'assises concrètes. Ce serait oublier que le caractère précis de l'activité scientifique n'est pas tant lié à la recherche de la vérité (finale) qu'à son *utilité*, le mode précis de la prise de chaque science sur le réel correspondant au point de vue et à la pertinence des données que comprendre chacune d'elles. En matière d'axiomes et de déductions, la fin justifie, tout compte fait, les moyens (et les principes), et la recherche des données pertinentes est ce qui justifie aussi bien les entités discrètes, discontinues que les modifications de l'image globale des inventaires.

1.3 Sous ce rapport, une approche (empirico-)déductive de l'objet langue,<sup>4</sup> mais aussi de l'activité langagière dans son ensemble, semble être inéluctable; qui plus est, on ne peut pas exclure les approches formalisées, puisqu'elles ne sont en contradiction ni avec le principe de l'univocité et le principe apparenté de la discrétion des unités ni avec le principe de la pertinence, posée

---

3 Ainsi, la procédure des paires minimales oppositionnelles n'est significative que dans la pertinence communicative d'une commutation.

4 Voir A. MARTINET, «Pour une approche empirico-déductive en linguistique», dans André et Jeanne MARTINET, *Linguistique et sémiologie fonctionnelles*, Istanbul, École supérieure des langues étrangères, Université d'Istanbul, pp. 13-30; repris dans A. MARTINET, *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Colin, pp. 8-26.

comme un ensemble de traits que doit posséder un objet pour qu'il puisse être «capté» dans la perspective d'une analyse. Or, le problème qui se pose -et nous entrons là dans le vif de notre sujet- c'est la possibilité ou non d'extension de la formalisation à l'ensemble des structures envisagées<sup>5</sup>. Le pari pourrait être de taille, puisqu'on ne voit pas bien ce que pourrait être une structure conçue selon les principes déjà énoncés mais qui ne serait pas formalisable : en d'autres termes, une structure où l'on serait en difficulté de poser partout des unités discrètes et où les causalités (la dialectique) entre forme et sens échapperaient au déterminisme préconçu des axiomes et les «pertinisations»<sup>6</sup> devanceraient les progrès de la recherche. A ce titre, la référence explicite à l'activité langagière en elle-même peut se révéler capitale, puisqu'elle fait barrage à la conception d'une structure statique et restrictive pour ce qui est de rendre compte, p.e., du va-et-vient entre données centrales et données périphériques ou marginales; de même, concevoir une langue comme un moyen terme issu d'un certain nombre d'idiolectes (ou encore de sociolectes), en raison de la présence de traits constants dans ces parlers, pourrait inciter à un réexamen méthodologique de la notion d'unité discrète, notamment en ce qui concerne les applications en grammaire (qu'on songe, p.e., au statut d'une unité comme le subjonctif en français, dont la nature d'opposition vis-à-vis des autres modes verbaux, surtout l'indicatif, dépend des locuteurs ou des situations)<sup>7</sup>.

2.1 De l'application universelle de la notion de discrétion dépend l'instrumentalité de la théorie, la maniabilité des résultats; la preuve la plus éclatante n'en est autre que la tradition grammaticale occidentale avec sa production de manuels mais aussi avec ses prolongements dans la modernité, le problème crucial étant ici, bien entendu, celui du décalage entre le modèle et la «fonction» réelle, celui de la représentation partielle de l'objet langue. L'opéra-

5 Voir aussi Rémi JOLIVET, «La formalisation», *La Linguistique*, 21, 1985, pp. 65-77.

6 Cette notion est employée par Luis PRIETO au 2e chapitre de la 2e Partie de son livre *Messages et signaux*, Paris, P. U. F., 1972, en référence à l'adaptation aux circonstances de la quantité des traits pertinents d'un message.

7 Voir A. MARTINET (dir.), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier-Crédif, 1979, 3.35, «Faiblesses fonctionnelles du subjonctif».

tion grammaticale s'est, de tout temps, présentée comme la «raison pratique» de la langue, mais l'activité du grammairien est, paradoxalement, aux antipodes de celle du locuteur, qui peut toujours compter sur la possibilité de «transcender» la structure (le connu) tout en se faisant entendre. En fait, tout se passe comme si, l'important étant la réussite de l'acte de communication, les agencements et ré-aménagements (structures effectives) n'ont besoin pour être légitimés que de cette réussite (prise en compte, de la part du récepteur, des paroles de l'émetteur). Or, cette conception présuppose la recherche de la part du locuteur d'un *plus* d'information (ou, ce qui revient au même, d'un jeu avec la structure) à fournir afin d'adapter son comportement et son action aux situations changeantes, et pour cela on devrait poser, à l'intérieur même de tout système linguistique, la présence d'un «espace de liberté»<sup>8</sup> où les causalités entre la forme et le sens (ou l'usage) varient librement et sans raison structurelle apparente. Pour ne prendre que deux exemples extrêmes mais bien significatifs de cette liberté structurelle, on sait que l'espace de tout hagiolecte (langue sacré) et de toute langue puriste s'est constitué par l'accumulation de «déformations» diverses admises et, dans un second temps, codifiées par les institutions et délivrées de leur caractère aléatoire. En fait, la reconnaissance de ce qui, chaque fois, est structurel se ferait en partie sur la base de faits de variation libre, la différence entre ce qui est structure et ce qui ne l'est pas étant sur la capacité de la structure de rendre utiles (de fixer) des faits de variation libre (cf. le principe saussurien de l'arbitraire du signe).

2.2 Face à l'activité langagière, le but de l'activité grammairienne est d'homogénéiser et de réduire; d'abord, parce qu'historiquement elle concernait l'apprentissage (ou le déchiffrement) de langues mortes (grec, latin...), à corpus écrits, relativement homogènes, et ensuite parce qu'elle s'assignait comme tâche de présenter une image globale, méthodique d'un objet aussi multidimensionnel que le langage humain. Ainsi, la forme classique de la grammaire est une réponse non seulement à l'histoire d'une civi-

---

8 Expression employée par Christos CLAIRIS dans «Identification et typologie des fluctuations», *Fluctuations*, Journée d'études, U.E.R. de linguistique Université René Descartes, Paris, 1988; à paraître dans *B. S. L.*, 86/1, 1991.

lisation mais aussi à la complexité des phénomènes étudiés: la visée économique est évidente dès le premier traité grammatical occidental, l'*Art grammatical* de Denys le Thrace (env. 100 av. J. -C.), où l'on annonce que la grammaire est la connaissance des usages généraux des écrivains, ce qui comprend ici l'analyse littéraire entre autres, mais où l'on ne trouve qu'une grammaire du grec classique (en quinze pages). La comparaison avec les grammairiens indiens est éclairante à cet égard, puisque ces derniers, qui, comme l'Alexandrin Denys le Thrace, avaient à interpréter et à codifier un état de langue bien antérieur au leur, à savoir celui des Védas les plus anciens, considéraient en outre l'économie de leurs formulations comme une vertu capitale<sup>9</sup>. Cette attitude, justifiée par la nature essentiellement pratique des dictionnaires, ne l'est plus si l'on songe à la langue «en elle-même et pour elle-même». La description d'une langue peut, théoriquement, se prolonger à l'infini, ne serait-ce qu'à cause de la diversification perpétuelle des usages, et la réduction grammaticale n'a jamais stoppé la variété langagière. C'est que les grammaires -du moins les grammaires traditionnelles-sont, comme d'ailleurs les dictionnaires<sup>10</sup>, qui sont complémentaires à celles-ci, des objets sociologiques plutôt que purement scientifiques, le but étant de prescrire des modèles langagiers et le résultat de créer des «mythologies» grammaticales au sens barthien. L'objet grammaire est traditionnellement un système clos, hérité (dans un sens quasi-littéral) de certains prédécesseurs, qui vise à codifier un modèle langagier préférentiel dans des cadres stricts d'un certain ordre social établi ou en cours d'être établi. En dernier lieu, l'idéal des grammaires à normes (mais quelle est la grammaire, même la plus «descriptive», qui ne permet pas de poser des normes) renvoie à la conception d'une société *normale*, au mépris de tout groupe social, souvent quantitativement important, qui parle «différemment» parce qu'il appartient, pratiquement, à une «société» différente. Sous ce rapport, la question de savoir si telle grammaire est «bonne» ou «mauvaise» ne

9 Voir R.H. ROBINS, *A short history of linguistics*, Londres-New York, Longman, 1979 (2e éd.), p. 144.

10 Voir notre contribution «Théorie linguistique et lexicographie» dans les *Actes du XVIe Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Sorbonne, Paris, 29 Juin-4 Juillet 1989, Istanbul, Librairie ABC, 1990, pp. 78-80.

peut pas se poser vraiment, les seuils de discrétion et de pertinence faisant l'objet d'une décision externe aux réalités langagières. On peut, ainsi, penser que la réduction grammairienne avec son effet économique visible est un effort de constitution d'un système clos qui exorcise justement les facteurs externes et internes de l'activité langagière qui pourraient mettre en danger la consistance de ce système, et dans un certain imaginaire, la consistance de cette activité.

2.3 La réponse de la linguistique actuelle aux deux solipsismes formaliste et grammairien peut être résumée sous deux rubriques : celle de l'apport des situations (extra-linguistiques) à l'élaboration du sens et celle de la variabilité interne des langues<sup>11</sup>. Or, le travail sur la variation, qui pourrait justement faire partie d'un effort de construction d'un protocole de description grammaticale qui donne à ces deux rubriques la place qui leur revient de droit, semble actuellement se faire indépendamment d'une telle option. On peut se demander si cela doit être imputé à la ténacité des conceptions réductionnistes dans le domaine grammatical ou à la nature évasive des variations. En ce qui concerne les facteurs situationnels, on sait que la prise en compte de l'acte de communication langagière dans sa globalité ne peut pas se passer d'eux, voire qu'elle permet de dégager certains types généraux de conjonction (ou pondération) des trois composantes d'élaboration du sens que sont la signification propre des unités, l'apport situationnel et la mise en relation syntaxique des unités<sup>12</sup>. Ce genre d'approche est décisif dans la mesure où il incorpore concrètement la dépendance de certains seuils de pertinence vis-à-vis de certains types de situations, sans omettre de souligner dans cette conception

---

11 Voir R. JOLIVET, «Constance et variation. Réponse à Dave Roberts», *La Linguistique*, 19/1, 1983, pp. 119-22, p. 121, qui distingue les variations liées à des facteurs externes et observées dans des situations d'hétérogénéité (ou de «multilinguisme» au sens large) des variations pour lesquelles «de tels facteurs ne permettraient aucune généralisation significative».

12 Voir surtout les travaux de Denise FRANÇOIS-GEIGER, notamment «Dans quelle mesure la syntaxe participe à l'élaboration du sens tout en gardant sa spécificité» dans *Syntaxe et sens*, Journée d'études, U. E. R. de linguistique, Université René Descartes, Paris, 1978., pp. 20-36, et son livre récent *A la recherche du sens. Des ressources linguistiques aux fonctionnements langagiers*, Paris-Louvain, Peeters, 1990, 279 p.

d'une grammaire de la communication la contribution du locuteur lui-même dans l'avènement des pertinences (citons, p. e., les variations «sociolinguistiques» ou les ambiguïtés syntaxiques de divers genres). Or, cette variation de pertinence est également admise dans l'optique, plus «traditionnelle» parce que centrée sur la structure linguistique, de la variabilité interne de cette structure. Sous ce rapport, on admet l'utilité des notions de pertinence relative et d'indétermination inhérente à la structure de la langue, puisqu'on ne peut pas considérer une structure comme quelque chose de rigide là où le locuteur est en mesure d'exploiter toutes ses latitudes<sup>13</sup>, et l'on distingue les faits fortement structurés de ceux qui ne le sont que faiblement, ceci à tout niveau linguistique et au sein d'une diversité de parlars<sup>14</sup>.

2.4 On pourrait utilement rapprocher les notions de variabilité et de pertinence relative de celle de fait tropologique, qui concerne les variations possibles et non obligatoires (non contextuelles) aussi bien des unités de deuxième articulation (fluctuation de phonèmes) que de la combinaison des unités de première articulation qui constituent un message et des marques de fonction<sup>15</sup>. Les faits tropologiques appartiennent à la morphologie, dans la mesure où la fluctuation de phonèmes n'affecte pas l'identité des unités de première articulation et que les combinaisons d'unités de première articulation et l'expression de l'indication des fonctions varient en l'occurrence sans que soit affectée l'identité du message. Les faits tropologiques renvoient, ainsi, à des variations non obliga-

---

13 Voir Mortéza MAHMOUDIAN, «Présentation» dans M. MAHMOUDIAN (éd.), *Linguistique fonctionnelle. Débats et perspectives*, Paris, P. U. F., 1979, pp. 1-21, p. 16.

14 Voir, p. e., M. MAHMOUDIAN, «Rigueur et laxité des structures en syntaxe. Aspects théoriques», *Études de lettres*, série III, 9/1, 1976, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne pp. 65-80, du même auteur «Structure du signifié et fonction de communication», *La Linguistique*, 21, 1985, pp. 251-74, et pour un exemple en phonologie l'article précité de R. JOLIVET, «Constance et variation...»:

15 Voir Chr. CLAIRIS, «La fluctuation de phonèmes», *Dilbilim*, 6, 1981, pp. 99-110 et le texte cité à la note 8. Pour le domaine des valeurs signifiées (axiologie), cf. la notion de fluctuation sémantique avancée par Berke VARDAR dans «Le concept de valeur et ses implications théoriques», *Dilbilim*, 8, 1989, pp. 1-12, p. 5.

toires et non pertinentes dans l'acte de la communication langagière et se présentent comme un aspect bien défini de la variabilité interne des langues et de la description linguistique (dont la partie morphologique pourrait comprendre une morphologie contextuelle et une tropologie)<sup>16</sup>. En fait, ce qui est tropologique dans un idiolecte peut ne pas l'être dans un autre, ou il peut soit être pertinent pour la communication (d'où pertinence relative au niveau d'une description d'ensemble), soit être non pertinent mais lié à une variété d'usage (variabilité liée à des facteurs externes). En outre, dans la mesure où un certain fait tropologique peut concerner une communauté entière, il devrait être considéré comme faisant partie constitutive d'une langue, ce qui est important si l'on veut retenir la conception d'une structure aussi bien dynamique que sujette à variabilité, l'évolution linguistique pouvant alors être interprétée comme s'inscrivant au coeur plutôt qu'aux marges du système, et les variétés d'usage étant, par ailleurs, susceptibles de prendre à leur compte, et éventuellement de marginaliser, tout fait tropologique. Enfin, on sait que les faits tropologiques n'affectent qu'une partie du champ où ils opèrent (certains phonèmes, certains indicateurs de fonction (...) au sein d'un (ensemble d') idiolecte(s) : les faits en question sont successivement dé- et re-pertinés au sein du même champ, ce qui est susceptible d'ébranler la conviction de l'existence d'unités absolument discrètes même dans le cadre d'idiolectes, et qui montre, en tout cas, que l'on a ici, plutôt qu'une structuration lâche, un type d'organisation qui permet la «régression» à un système d'oppositions plus simple que ce que l'on trouve à un état de rendement optimal, ce vide structurel, l'une des manifestations du principe du moindre effort, étant récupérable au niveau du contexte et de la situation.

3.1 Après ce bref survol théorique, il nous semble opportun d'étudier de plus près les problèmes relatifs à la variabilité syntaxique, domaine assurément prometteur mais demeuré inexploité dans la plupart des descriptions de langues. La raison en est probablement une interprétation trop restrictive de la définition de la syntaxe; celle qui est admise par André Martinet définit cette dernière comme l'étude des moyens par lesquels les rapports entre

---

16 Voir Chr. CLAIRIS, «Identification et typologie des fluctuations».

les éléments d'une expérience peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience. L'accent est donné ici aux compatibilités entre classes à l'exclusion des combinabilités entre unités<sup>17</sup>. La recherche des *moyens* cités dans la définition renvoie à tout ce qui ressortit à une cristallisation combinatoire (classes d'unités, assignation des procédés d'indication des fonctions...), cette cristallisation étant, bien sûr, d'ordre économique et assurant de fait le meilleur équilibre possible entre l'extension des règles et l'exploitation des paradigmes dans la communication. Or, l'étude de ces moyens ressortit en partie à ce qui est fortement cristallisé dans une langue (p.e. cooccurrence obligatoire d'une classe de noyaux et d'une classe de modalités) et en partie à ce qui n'est que relation possible ou probable entre deux (groupes d') unités. A ce titre, les exceptions concernant les règles des compatibilités peuvent être intéressantes, et, d'un autre côté, les cristallisations des rôles fonctionnels des unités peuvent sembler être moins fixées là où elles correspondent à de simples latitudes syntaxiques. Il ne peut pas faire de doute que ces latitudes font partie intégrante de la syntaxe (en tant que moyens *virtuels*), ce qui amène à la conclusion que la syntaxe d'une langue doit comporter, entre autres, un calcul de leurs conditions d'exploitation par le locuteur<sup>18</sup>. Or, la prise en compte des latitudes peut comporter la création de sous-classes, dont certaines sont même définies en partie sur une base sémantique : l'exemple connu le plus frappant nous semble en être celui de la sous-classe des verbes transitifs définis dans leur grande majorité, dans une langue comme le français, par la simple possibilité d'admettre l'objet, et en clair par le fait qu'une série de facteurs internes (contextuels ou autres) et externes<sup>19</sup> pourraient se réunir afin de doter, chaque fois, l'un de ces verbes de cette expansion (ces facteurs étant conçus comme

---

17 Voir A. MARTINET, *Syntaxe générale*, 2, 8-9.

18 Sur les latitudes et contraintes syntaxiques, voir Denise FRANÇOIS, «Quelques problèmes d'analyse syntaxique», *Journal de psychologie*, 1-2, 1973, pp. 93-113 et M. MAHMOUDIAN, «A propos de Syntagme et synthème», *La Linguistique*, 11/1, 1975, pp. 51-73.

19 Voir Paul HOPPER et Sandra THOMPSON «Transitivity in grammar and discourse», *Language* 56/2, pp. 251-99.

des classes de faits contextuels, situationnels..., qui seraient liées de manière privilégiée, mais non nécessaire, à l'apparition de l'objet). Ainsi, à la question de savoir comment peuvent être marqués dans une langue les rapports entre les éléments de l'expérience, une partie de la réponse que l'on pourrait apporter serait d'énoncer les conditions sous lesquelles ces rapports *peuvent*, effectivement, être marqués dans la langue considérée, en précisant que ces conditions feraient inévitablement partie du cadre de reconstitution de l'expérience de la part du récepteur.

3.2 Une telle conception des latitudes syntaxiques, nécessaire si l'on veut intégrer le rôle de la syntaxe dans l'activité langagière en tant que telle, nous semble être corroborée par les faits abondants de variabilité syntaxique que l'on rencontre dans les langues; elle serait susceptible d'apporter quelques éléments de réponse à certains problèmes relatifs aux choix discrets et à la pertinence en syntaxe, étant bien entendu qu'ici comme aux autres niveaux linguistiques variabilité, discrétion et pertinence sont des notions interdépendantes. Tout d'abord, *possibilité* de mise en relation syntaxique implique degré variable de cristallisation des combinaisons, mais aussi et surtout des moyens ou signifiants de cette mise en relation. Déjà, chez les verbes transitifs, la possibilité d'avoir, au sein d'un idiolecte de francophone p.e., des verbes obligatoirement transitifs, ou «objectifs» (p.e. *mettre*), d'autres qui réalisent souvent la rection transitive (p.e. *donner*), d'autres qui ne la réalisent que rarement (p.e. *souffrir*) et enfin des verbes intransitifs qui apparaissent dans le cadre des constructions appelées «figures étymologiques», à objet «interne» (p.e. *vivre sa vie*), conduit à poser sous la rubrique très générale des compatibilités verbe-nom, et uniquement pour les combinaisons où intervient une marque d'objet, certaines sous-classes verbales sous forme d'un inventaire «flou», les verbes concernés pouvant ou non, selon l'idiolecte et la situation, se combiner fréquemment avec une expansion objet. La conception des latitudes syntaxiques en tant que sous-classes combinatoires qui ressortissent à certaines compatibilités présenterait le double intérêt d'une détermination du statut syntaxique des combinaisons (ainsi, p.e., l'examen du degré de figement des constructions concernerait la syntaxe plus que la morphologie) et d'une délimitation des frontières de propagation

d'une fonction : de l'objet «interne» aux compléments de propos (p.e. *parler affaires*) ou de quantité (p.e. avec *peser* et *coûter*) du français, en passant par les verbes qui réalisent à divers degrés leur valence transitive, le statut fonctionnel de ce qui est formellement marqué comme objet peut varier, mais cet exemple d'économie linguistique en rapport avec une fonction fréquente devrait faire partie de la définition de cette fonction (en tant que délimitation ou application)<sup>20</sup>. Or, on ne peut que souligner ici le rôle important joué par les (classes de) situations dans l'exploitation ou la non-exploitation des latitudes.

3.3. Cette problématique nous amène en grammaire, nous en sommes conscients, à la notion d'une compatibilité variable, selon les idiolectes, ou du moins à une notion intermédiaire entre compatibilité (entre classes) et combinabilité (entre unités), une telle conception débouchant potentiellement sur une analyse plus «fine» des fonctions et de leurs signifiants : nous verrons en 4.4 dans quelles conditions il est préférable de poser, plutôt qu'une distinction absolue, une transition scalaire entre fonctions d'une langue. Or, il est certain que l'utilité d'une notion comme celle de compatibilité ressortit au fait que cette notion grammaticale prévoit la possibilité de variation, d'un idiolecte à l'autre ou d'un corpus à l'autre, de la fréquence des (sous-)classes de combinaisons et du contenu même de ces classes, et dans cette mesure du statut fonctionnel des relations, p.e. entre verbes et noms. Plutôt que d'une réduction, on devrait parler ici d'une *généralisation* qui rend possible la description grammaticale (générale) de toutes les variétés d'une langue, la grammaire du «français», du «grec» etc. étant la description de ce qui sera considéré comme étant présent dans toutes leurs variétés. La question décisive est ici de savoir si et dans quelle mesure les faits de variabilité, liés à des facteurs internes ou externes, des usages conditionnent l'organisation des termes généraux de constitution d'une structure linguistique sont les compatibilités et les inventaires d'unités, en clair s'il existe des variétés (ou des corpus) qu'il serait préférable de décrire en

---

20 Cf. notre contribution «Points de vue sur la transitivité» dans *La transitivité et ses corrélats*, Cycle de conférences organisées par Denise FRANÇOIS-GEIGER, Paris, U. E. R. de linguistique, Université René Descartes, 1987, pp. 167-82.

elles-mêmes, et à partir de quel seuil de variation la description particularisée pourrait être considérée comme étant plus «informative» que le recours de principe à une grammaire de référence. Pour prendre un exemple caractéristique, on sait que les argots sont le plus souvent traités dans une perspective lexicale; or, il existe des argots qui sont suffisamment éloignés de la langue commune pour que l'on pose que cette approche n'est plus adéquate. Ainsi, dans un argot grec comme la kaliardi<sup>21</sup>, on trouve, à côté d'un ré-arrangement quasi-complet du contenu des classes lexicales, le remplacement d'une partie des membres de certaines classes grammaticales, pronoms et fonctionnels en particulier (sans qu'il soit possible d'établir des équivalences automatiques entre formes argotiques et formes communes ni dans le premier cas ni dans le second), des procédés de formation inconnus ou peu usuels en grec commun, comme certains types de composés et de figements, et de nombreuses formes nominales non flexionnelles vis-à-vis d'une langue à caractère flexionnel marqué comme le grec commun. Sans ignorer le rôle de support omni-présent de la langue commune sur lequel sont profilés les usages argotiques, on peut se demander sur l'intérêt d'une description qui rapprocherait, p.e., les compatibilités verbe-nom dans certains idiolectes des grandes villes de Grèce avec les mêmes compatibilités en kaliardi : il est certain que, l'organisation monématique de la kaliardi présentant un autre découpage du réel et une autre fréquence des schèmes syntaxiques que celle de la plupart des idiolectes mentionnées, les mêmes verbes ne sont plus compatibles avec les mêmes noms (même sous la forme d'un déguisement argotique), et les mêmes fonctions n'ont plus une définition identique dans la kaliardi et la langue commune. Tout ceci ne voile pas les ressemblances structurelles (mais on peut poser aussi, à un degré moindre, des ressemblances entre langues étrangères), au contraire, ce sont ces ressemblances qui permettraient justement de poser, au niveau d'une description générale, une pertinence relative des oppositions et une notion de choix qui ne serait discret qu'au sein d'un (ensemble de) corpus déterminé(s).

21 Voir notre «Présentation de l'argot des homosexuels grecs à partir du dictionnaire de Elias Petropoulos, *Kaliardi*», dans *Documents de travail. Centre d'argotologie*, 10, Mars 1990, U. E. R. de linguistique, Université René Descartes, pp. 124-30.

4.1 Nous avons déjà admis que les faits de variabilité peuvent être liés à des causalités internes ou externes; dans les deux cas, ces faits peuvent être pertinents ou relever de la morphologie, qui étudie les variantes formelles des signifiants<sup>22</sup>. Or, les quatre cas de figure qui en résultent ne sauraient être appliqués tels quels, dans une description, en tant que figures d'une classification typologique de la variabilité : ainsi, ce qui est conditionnement externe d'une variation peut n'être distingué de ce qui ne l'est pas que sur décision du descripteur, à savoir que celui-ci peut *interpréter* les données dans un sens ou dans un autre, surtout lorsque les paramètres situationnels subsumés sous le terme de «variété d'usage» ont été sérieusement pris en compte, sans oublier le rôle qui jouera dans cette interprétation la nature du corpus, ou son extension, et le but de la description<sup>23</sup>. La décision sur le caractère interne ou externe d'une variation est, en somme, susceptible d'être modifiée, soit par ré-interprétation soit en vertu de la dynamique linguistique qui tend à déplacer ce qui est variation interne vers la variété d'usage, mais qui peut induire aussi le processus inverse dans la situation qu'on appelle la mort d'une langue<sup>24</sup>. Ce qu'il faut souligner ici c'est que tout fait de variabilité est admissible comme étant d'abord interne et que, là où il concerne alors une variation libre (sans co-variance de facteurs contextuels), il renvoie aux latitudes proprement dites de la structure (cf. 2.1) ou à une qualité que l'on appellera *indétermination* de la structure. D'un autre côté, l'identification des pertinences communicatives révèle l'existence d'un type scalaire (graduel) et non polaire (oppositionnel) de pertinence dans bien des cas comportant des variations liées à des conditionnements internes ou externes, sans oublier qu'il n'est pas toujours facile de définir la ligne de démarcation entre données pertinentes et variantes morphologiques. Nous allons examiner ci-dessous certaines notions de la grammaire fonctionnelle et certains cas concrets de description syntaxique sous la lumière du

22 Voir A. MARTINET, *Syntaxe générale*, 4. 11.

23 Voir Chr. CLAIRIS, «La fluctuation de phonèmes», p. 102.

24 Cf. la notion de «monostyle» définie par Chr. CLAIRIS dans «Dynamique de la disparition», *Actes du XIVe Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Elsenieur*, 28 Juin-4 Juillet 1987, Louvain-la-Neuve, S. I. L. F., 1988, pp. 167-70.

jeu complexe entre causalités internes et externes de la variabilité comme celles-ci sont croisées avec les champs des choix pertinents. Cet examen semble suggérer, entre autres, que les champs de pertinence possèdent un type d'organisation différent selon le type interne ou externe des conditionnements.

4.2 Nous allons prendre, d'abord, la notion de fonction, unité à double face (procédé : monème fonctionnel ou position; signifié: valeur) au même titre que les monèmes<sup>25</sup>. Une fonction est identifiée par la classe de traits syntaxiques qui constituent son utilité (ce qu'on appelle quelquefois son signifié syntaxique). Ces traits se réfèrent au(x) procédé(s) qui marque(nt) une fonction, au rang primaire ou non primaire de celle-ci, aux paradigmes d'expansions qui sont susceptibles de l'assumer (ces expansions étant définissables syntaxiquement et/ou sémantiquement), au caractère obligatoire d'une fonction (p.e. sujet du français) et au caractère spécifique de la relation entre certains types d'expansions et certains groupes de prédicats (l'objet étant, p.e., une fonction spécifique en rapport avec les verbes transitifs)<sup>26</sup>. Or, ces traits nous semblent conforme au type d'approche des latitudes syntaxiques esquissé en 3.1-2 et renvoyer pour la plupart à des pertinences relatives et non absolues. Ainsi, dans une langue donnée, la distribution des paradigmes des marques formelles de chaque fonction peut varier en rapport avec certaines variétés d'usage, auquel cas les segments qui appartiennent, dans un certain sociolecte p.e., au paradigme d'indication formelle d'une certaine fonction (et font, donc, partie de sa morphologie) peuvent indiquer dans un autre sociolecte une fonction différente, ou, inversement, ils peuvent être remplacés par d'autres segments au sein du paradigme morphologique d'une même fonction. Ainsi, en grec moderne, le génitif, qui ne marque normalement dans les parlers populaires que des déterminants de noms (génitif adnominal), marque, en outre, dans les sociolectes des gens éduqués certains régimes verbaux et participe (en tant que formant casuel) à la formation de tours prépositionnels (modification «externe» du champ de pertinence

25 Voir A. MARTINET, *Syntaxe générale*, 7.3, 7.5, 7.8; d'après M. MAHMOUDIAN *Pour enseigner le français*, Paris, P. U. F., 1976, p. 89), les fonctions doivent être considérées comme des monèmes à inventaire distinct.

26 Sur les types de fonctions, voir A. MARTINET, *op. cit.*, 7.10-17.

d'une marque fonctionnelle); dans la même langue, certains tours prépositionnels qui comportent normalement dans les parlers populaires un accusatif comportent dans les parlers des gens éduqués soit le génitif ou l'accusatif soit seulement le génitif (p.e. *ektós* + génitif «excepté» face au pop. *ektós* (apó) + accusatif : variétés d'usage affectant le signifiant des fonctions)<sup>27</sup>. Toujours dans le cadre des conditionnements externes, on peut observer des faits similaires à propos des paradigmes d'expansions qui assument une fonction, du caractère obligatoire ou facultatif et de la spécificité ou la non-spécificité d'une fonction, selon les parlers et les noyaux verbaux impliqués (voir aussi la suite).

4.3 Pour venir aux faits de variabilité interne, on peut citer l'exemple caractéristique de la variation des moyens d'indication d'une partie des fonctions spatiales d'un corpus grec ancien, à savoir le corpus homérique. On trouve ici une alternance de tours prépositionnels avec des tours plus archaïques à formant casuel seul (p.e. fonction allative : accusatif, et dans certains contextes verbaux : *e(i)s* + accusatif, qui marque normalement la fonction *illative*) qui circonscrit un espace de variation morphologique qui concorde avec la définition de fait tropologique donnée en 2.4. L'indétermination est ici syntaxique et concerne la confusion des procédés d'indication de certaines paires de fonctions dans certains contextes verbaux, mais elle n'est pas contextuelle à proprement parler, d'une part parce que, si la liste de ces contextes semble être pratiquement fermée, chacun d'eux fait partie, justement, du phénomène d'indétermination (une fonction impliquant deux termes syntaxiques), et d'autre part parce que l'apparition d'un tour se fait alors librement (tout en étant métriquement conditionnée). On pourrait poser la question de savoir dans quelle mesure cette alternance de fonctionnels ne constituerait pas une illustration de ce qu'est l'action d'une variété d'usage (homérique, en l'occurrence), et donc d'un facteur externe comme le style oral homérique, sur l'organisation syntaxique, étant donné

---

27 Voir notre article «La dynamique du génitif en grec moderne» (en grec) dans *Studies in Greek Linguistics. Proceedings of the 10th Annual Meeting of the Department of Linguistics, Faculty of Philosophy, Aristotle University of Thessaloniki, 9-11 May 1989*, Salonique, éd. Frères Kyrtaiki, 1990, pp. 265-85.

que les faits en question sont relativement rares dans tout autre corpus grec, aussi ancien qu'il soit. Or, l'abondance de ces faits dans le corpus homérique lui-même semble indiquer que cette indétermination était bien présente dans certains états de langue du grec antérieurs à l'époque homérique (l'idiome homérique étant archaïque), et qu'elle y reflétait l'évolution des fonctions spatiales à fonctionnel causal seul vers des fonctions, plus spécifiées axiologiquement, qui étaient marquées par une préposition et un cas. D'un autre côté, considérer tel ensemble de faits comme représentant une variété d'usage dépend du statut conféré au corpus par les traits internes et externes qui le définissent. Dans le cas du corpus homérique, clos et hautement idiosyncrasique, parler de variété d'usage équivaldrait dans la pratique à assimiler les faits en question avec des faits d'autres corpus grecs qui peuvent ne présenter qu'une parenté lointaine avec ceux-ci. On peut, ainsi, poser que notre description serait plus « informative » (cf. 3.3) si nous ne considérions pas ces faits (mis à part leur grande fréquence) comme une variété d'autre chose mais comme des faits de variabilité interne<sup>28 29</sup>.

4.4 Certains faits de variabilité interne nous semblent indiquer qu'une conception *scalaire*<sup>30</sup> des fonctions d'une langue pourrait se trouver être plus près des réalités observées. Ainsi, d'une part, il se trouve que certaines fonctions très utiles présentent un champ de propagation qui inclut des réalisations ne possédant

---

28 Pour une analyse détaillée des faits en question du grec homérique, voir notre thèse, *Les expansions casuelles et prépositionnelles du prédicat. Essai de syntaxe homérique*, Université Paris V - René Descartes, 1988, pp. 281-4, 495-500, 639-44.

29 Un autre exemple de fait tropologique en syntaxe nous est fourni par une partie des emplois des voix du grec moderne - active, moyenne et passive-, où les marques dites « médio-passives » sont souvent employées non pas pour distinguer, comme ailleurs dans cette même langue, le moyen de l'actif ou le passif de l'actif, mais seulement le non-actif de l'actif et le non-transitif du transitif; voir notre contribution intitulée « Les diathèses verbales en grec » dans les *Actes du XVIIe Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Léon (Espagne) (à paraître en 1991).

30 Le même terme est employé par Claude HAGÈGE dans « Du concept à la fonction en linguistique, ou la polarité verbo-nominale », *La Linguistique*, 20/2, 1984, pp. 15-28, et ailleurs, mais dans une visée surtout typologique.

pas tous les traits syntaxiques de cette fonction (voir en 3.2 le cas de l'objet «interne» et des compléments de propos); d'autre part, certains fonctionnels marginaux (qui représentent une zone de faible structuration ou intégration, mais non nécessairement une faible quantité dans un ensemble donné de faits comparables) peuvent circonscrire un espace d'*indétermination fonctionnelle* tel que l'assignation d'une marque à l'une ou l'autre de deux fonctions est quelque chose d'indécidable et, en fait, de superflu<sup>31</sup>. Ce type d'indétermination se distingue de l'indétermination topologique que nous avons vue au paragraphe précédent par le fait qu'il concerne le statut fonctionnel indécidable d'une marque donnée qui participe normalement à l'indication de *plusieurs* fonctions, tandis que, dans le cas de la variation topologique de l'indication fonctionnelle on part d'une fonction déterminée. L'indétermination en question peut être observée, p.e., là où il y a projection de la valeur axiologique d'un fonctionnel dans des emplois «métaphoriques», les figements n'étant pas rares en l'occurrence (p.e., *de* qui marque primitivement l'origine en français correspond à «à propos de» dans *parler de*<sup>32</sup>; cf. *compter sur* etc.). En grec ancien (corpus homérique), nous avons relevé de nombreux exemples où l'on peut, entre autres douter de la valeur dative, comitative ou locative de certaines expansions<sup>33</sup>. Pour le français, on peut citer, p.e., le cas de confusion possible entre les réalisations des fonctions ablative et d'origine, marquées toutes les deux par le fonctionnel *de* (comme dans *cet éléphant est venu des Indes*)<sup>34</sup>, tandis qu'il n'est pas rare d'hésiter sur le statut axiologique des «fonctions indirectes» marquées par *de* et par *à*. Cet espace d'indétermination, de transition entre fonctions nous semble correspondre ici à une double causalité: d'un côté, l'on a des marques fonctionnelles syntaxiquement surdéterminées et à valeur axiologique peu spécifiée, comme p.e. celle de l'objet, dont la fréquence dans le cadre des expansions prédicatives est telle qu'on peut considérer l'extension d'emploi de cette marque comme un quasi-automatisme économique (nous notons qu'en grec ancien,

31 Cf. dans notre thèse, pp. 710-8.

32 Cf. A. MARTINET, *Grammaire fonctionnelle du français*, 4.27 e.

33 Voir notre thèse, pp. 485-8 et 491-2.

34 Cf. A. MARTINET, *op. cit.*, 4.27 b.

p.e., la marque de l'objet -accusatif- est aussi celle des fonctions «quant à», allative et durative); d'un autre côté, l'on a des marques syntaxiquement sous-déterminées (faiblement intégrées dans l'organisation syntaxique) et à valeur axiologique bien précise, qui sont sujettes, de par leur faible spécificité syntaxique, à l'influence de contextes très variables et à la perte conséquente d'une partie de leur spécificité axiologique.

4.5 L'opposition entre fonctions spécifiques et non spécifiques nous semble pouvoir, aussi, être représentée de manière scalaire. Ainsi, si la fonction objet, p.e., est spécifique de la relation entre verbes transitifs et compléments marqués d'une manière donnée (encore qu'il existe l'objet «interne» et les compléments de propos), on trouve, par ailleurs, selon les langues, des fonctions, p.e. spatiales, qui se manifestent de manière préférentielle dans le contexte de verbes (et, éventuellement, de compléments) déterminés, et qui ne sont pas susceptibles de se manifester dans *tout* contexte (p.e., il est impossible d'avoir une fonction spatiale marquée par *à* dans le contexte du verbe *provenir*, etc.). Il semble, ainsi, que les fonctions pourraient s'ordonner le long d'une échelle qui va des fonctions hautement spécifiques à celles qui ne le sont que faiblement. En ce qui concerne le conditionnement de la spécificité fonctionnelle, il n'est pas toujours possible d'y voir des faits de variation interne, le degré de spécificité dépendant en dernier ressort du degré d'exploitation des latitudes syntaxiques de la part du locuteur, et le degré de cette exploitation dépendant à son tour de facteurs externes comme le statut du locuteur ou les tâches qui lui sont assignées. Sous ce rapport, rien n'exclut que telle fonction «périphérique» (p.e. spatiale) soit hautement spécifique dans un parler déterminé, mais il faut peut-être s'attendre à ce que cela se produise de préférence dans une situation d'hétérogénéité vis-à-vis de ce qui se passe dans un ensemble homogène de corpus<sup>35</sup>.

4.6 Il est possible, également, d'observer un certain type d'indétermination en rapport avec les paradigmes des expansions. Un

---

35 Ainsi il est caractéristique que certaines fonctions spatiales (allative, ablative, adessive...) sont hautement spécifiques dans un corpus clos comme celui de l'épopée homérique; voir notre thèse, *op. cit.*, pp. 682-3.

exemple frappant nous en est fourni par la situation observée en grec commun (parlers des grandes villes) en ce qui concerne le contenu du paradigme d'expansions marquées par un génitif adnominal. Normalement, toute combinaison d'un nom avec un déterminant nominal au génitif est libre ici (sous réserve de compatibilité sémantique), et la marque génitive est celle qui assure d'habitude l'indication de ce type d'expansion secondaire. Or, il se trouve que de nombreux noms ne disposent pas de marque génitive (p.e., les diminutifs neutres d'origine populaire en *-'aki*), ou que celle-ci est plus ou moins obsolète, rare et réservée à certains parlers «précieux» (il s'agit de formes savantes n'obéissant pas aux lois de l'analogie et non intégrées aux systèmes de déclinaison de la langue commune). La situation se présente sous deux aspects selon le niveau sociolectal considéré : d'un côté, il y a conflit entre sociolectes, à savoir entre celui des gens éduqués qui n'hésitent pas à recourir à des formes savantes de ce type et celui des gens peu éduqués qui n'utilisent pratiquement pas ces formes (sous réserve de certains figements), mais qui tendent clairement à tirer des génitifs aussi bien des noms d'origine populaire du type de *-aki* que de certains noms savants en utilisant, de manière analogique, les terminaisons génitives courantes. D'un autre côté, le parler utilisé par les mass-media et la «bourgeoisie moyenne» des grandes villes reflète une solution d'équilibre entre les deux tendances, en évitant une trop grande fréquence de génitifs savants *et* de formes créées analogiquement. La conséquence en est qu'à ce troisième niveau sociolectal, et en tenant compte de la dynamique des échanges linguistiques entre groupes sociaux, il y a impossibilité de déterminer le paradigme même théorique des monèmes qui disposent normalement d'une forme génitive. L'indétermination consiste ici au fait que, le grec étant une langue (semi) flexionnelle et le génitif, en tant que cas, un fonctionnel qui devrait être universellement applicable aux monèmes nominaux, les lacunes constatées dans les paradigmes qui correspondent aux latitudes de la construction à génitif adnominal font apparaître des variations ou des neutralisations non déterminables d'avance de ces latitudes supposées être universellement valables; ou, en termes grammaticaux, les pressions externes exercées sur le grec commun font qu'il est impos-

sible de fixer exactement le contenu des paradigmes correspondants, tandis que, du point de vue de l'organisation interne, il existe un ensemble de noms qui ne sont pas combinables avec d'autres noms (à moins d'utiliser l'ordre pertinent ou un tour prépositionnel, mais ces latitudes sont ici très limitées) ou, du moins, dont les combinabilités restent ici indéterminées<sup>36</sup>. En ce qui concerne le conditionnement de ces variations, il faut souligner que les formes génitinales préférées chez les uns ou chez les autres comportent, en principe, une charge sociolectale certaine en grec commun, tandis que les faits de variabilité interne seraient plutôt à chercher dans les sociolectes respectifs des gens éduqués et des gens peu éduqués, chacun de ces sociolectes correspondant à un ensemble ouvert d'usages plutôt homogènes, sans que la détermination des latitudes (lacunaires) en cause puisse, néanmoins, se faire sur un mode absolument discret. On pourrait, en tout cas, assigner, p. e., les génitifs créés analogiquement des parlers populaires à une sorte de variabilité interne, tandis que, dans les deux cas, des usages du domaine sociolectal opposé peuvent alterner avec les usages attendus sans que l'on puisse parler d'un conditionnement systématique externe. L'exemple que nous venons de voir nous montre aussi, sous un autre point de vue, que certaines variations morphologiques (liées, en gros, à l'admission des formes savantes et le rejet des créations analogiques d'un côté, à l'admission des créations analogiques et la non-intégration des formes savantes de l'autre), qui sont théoriquement non pertinentes, peuvent tendre, dans la dynamique d'une langue, à devenir pertinentes sous la pression de facteurs externes (surtout dans les parlers des gens éduqués) ou internes (surtout dans les sociolectes des gens peu éduqués).

F. KAVOUKOPOULOS

---

<sup>36</sup> Cf. notre article «La dynamique du génitif en grec moderne», en particulier pp. 274-7.